

19



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



11 Numéro de publication: **0 406 071 A1**

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 90401768.8

51 Int. Cl.⁵: **C01B 3/36**

22 Date de dépôt: 21.06.90

30 Priorité: 27.06.89 FR 8908667

43 Date de publication de la demande:
02.01.91 Bulletin 91/01

84 Etats contractants désignés:
DE GB IT NL

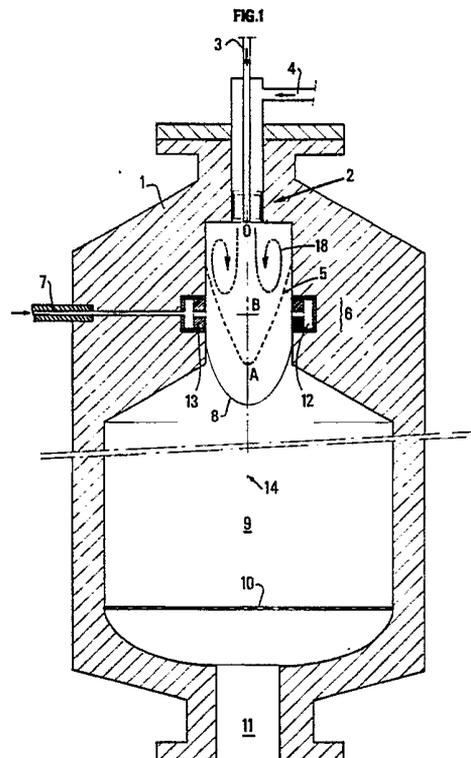
71 Demandeur: **INSTITUT FRANCAIS DU
PETROLE**
4, Avenue de Bois-Préau
F-92502 Rueil-Malmaison(FR)

72 Inventeur: **Gateau, Paul**
26 rue de la Fontaine des Veaux
F-78860 Saint Nom la Bretèche(FR)
Inventeur: **Maute, Michel**
18, rue des Nymphéas
F-78340 Les Clayes-sous-Bois(FR)
Inventeur: **Feugier, Alain**
3 ruelle du Moulle
F-78630 Morainvilliers-Orgeval(FR)

54 **Dispositif et procédé de fabrication de gaz de synthèse par combustion et son application.**

57 La présente invention concerne un dispositif et un procédé de fabrication de gaz de synthèse par combustion, en défaut de comburant, d'un combustible hydrocarboné par un comburant gazeux, le dispositif comporte des moyens primaires d'injection (2) produisant suivant un axe (14) un jet de combustible et d'une partie du comburant dans une chambre de combustion d'un réacteur, ledit jet comportant une flamme principale prenant naissance sensiblement à niveau des moyens primaires d'injection (2) et produite par les moyens primaires.

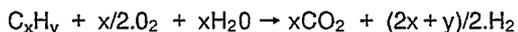
Il se caractérise en ce qu'il comporte en outre des moyens secondaires d'injection (6) d'un complément de comburant, lesdits moyens secondaires d'injection (6) étant disposés au travers dudit jet à distance desdits moyens primaires d'injection.



EP 0 406 071 A1

La présente invention concerne un procédé et un dispositif opérant par voie de flamme pour la fabrication d'un gaz de synthèse utilisable par exemple pour préparer de l'ammoniac, ou pour la fabrication d'un gaz réducteur, en particulier pour la sidérurgie.

La production idéale de gaz pour la synthèse de l'ammoniac s'effectue suivant la réaction globale suivante :



Une première méthode pour produire du gaz de synthèse avec un bon rendement énergétique consiste à associer un reformage primaire avec un reformage secondaire.

En reformage primaire, on introduit, dans un réacteur comportant un catalyseur, un fort excès de vapeur (rapport molaire H₂O/C > 2) dont l'énergie est récupérée après le reformage secondaire.

Dans le reformage (catalytique) secondaire, avec une introduction d'air, on brûle partiellement les effluents du reformage primaire.

Une deuxième méthode pour produire du gaz de synthèse, consiste à brûler dans un réacteur un combustible en atmosphère présentant un défaut d'oxygène.

La combustion d'hydrocarbures, tels que le méthane provenant généralement du gaz naturel, en atmosphère présentant un défaut d'oxygène conduit à la formation de monoxyde de carbone (CO), d'hydrogène (H₂) qui sont les constituants du gaz de synthèse, mais également de dioxyde de carbone (CO₂), d'eau (H₂O) et bien souvent de suie (C).

La suie apparaît notamment lorsque le défaut d'oxygène est trop important. Cependant, comme le rendement en hydrogène potentiel croît en première approximation avec la température de combustion et le défaut d'air ou d'oxygène, l'accroissement du rendement en hydrogène s'accompagne de formation de suie. La température de combustion varie notamment en fonction de la température de préchauffage du combustible et du comburant.

Aussi, comme cette suie colmate les appareils de production, ce qui n'est pas souhaité, on peut introduire dans le réacteur de la vapeur d'eau pour empêcher la formation de suie. On peut aussi laver les effluents pour retirer la suie formée. Dans ces deux cas, l'investissement matériel nécessaire est très élevé.

Par hydrogène potentiel, on entend les quantités d'hydrogène (H₂) et de monoxyde de carbone (CO) qui sont produites par la combustion. Le monoxyde de carbone (CO) est transformable en hydrogène par "shift conversion".

La demande de brevet français FR-2.608.581 décrit un procédé et un dispositif opérant par voie de flamme pour la fabrication de gaz de synthèse. Ce procédé et le fonctionnement du dispositif selon

cette invention, qui évite la présence de suie à la sortie du réacteur, consiste à faire déposer la suie formée sur des parois plus ou moins déflectrices, situées dans le courant de gaz brûlés (effluents), puis à oxyder cette suie par une addition de comburant à travers les parois qui sont poreuses.

Un objet de la présente invention est d'abaisser la quantité de suie potentielle formée par la combustion de manière à réduire la consommation de vapeur d'eau, donc l'investissement nécessaire.

L'invention propose un dispositif de fabrication de gaz de synthèse par combustion, en défaut de comburant, d'un combustible hydrocarboné par un comburant gazeux, le dispositif comportant des moyens primaires d'injection produisant suivant un axe un jet global de combustible et d'une partie du comburant dans une chambre de combustion d'un réacteur, le jet comportant une flamme principale prenant naissance sensiblement au niveau des moyens primaires d'injection et produite par les moyens primaires.

Le dispositif est notamment caractérisé en ce qu'il comporte en outre des moyens secondaires d'injection d'un complément de comburant, lesdits moyens secondaires d'injection étant disposés au travers dudit jet, à une certaine distance desdits premiers moyens primaires d'injection.

Les moyens secondaires pourront être disposés au travers du jet à une distance des moyens primaires sensiblement au moins égale à la moitié de la distance séparant les moyens primaires de l'extrémité de la flamme principale suivant l'axe du jet.

La distance séparant les moyens secondaires des moyens primaires pourra être au moins égale aux deux tiers de la distance séparant les moyens primaires de l'extrémité de la flamme principale et de préférence au moins égale à la distance séparant les moyens primaires de l'extrémité de la flamme principale.

Ceci correspond dans certains cas, à une distance séparant les moyens secondaires des moyens primaires égale à au moins la moitié du diamètre moyen de la chambre de combustion et de préférence comprise entre deux fois et cinq fois le diamètre moyen. Par diamètre moyen, on entend le terme :

$$2 \cdot \sqrt{\text{Section moyenne de la chambre} / \pi}$$

Les moyens primaires d'injection ou les moyens secondaires d'injection pourront introduire de la vapeur d'eau.

L'apport primaire de comburant, défini comme étant le nombre de moles d'oxygène contenu dans le comburant injecté par les moyens primaires, rapporté au nombre de moles de carbone contenues dans le combustible injecté par les moyens primaires, pourra être compris entre 0,2 et 0,8, et de préférence entre 0,3 et 0,50.

L'apport secondaire de comburant, défini comme étant le nombre de mûles d'oxygène contenu dans le comburant injecté par les moyens secondaires rapporté au nombre de mûles de carbone contenues dans le combustible injecté par les moyens primaires pourra être compris entre 0,1 et 0,8 et de préférence entre 0,1 à 0,5.

L'apport de comburant, défini comme étant le nombre de mûles d'oxygène contenu dans le comburant injecté par les moyens primaires et les moyens secondaires rapporté au nombre de mûles de carbone contenu dans le combustible injecté par les moyens primaires pourra être sensiblement inférieur à 0,8 et de préférence sensiblement inférieur à 0,6.

Dans ces définitions des apports d'oxygène, le nombre de mûles d'oxygène ne comptabilise pas l'oxygène de la vapeur d'eau.

Les moyens secondaires pourront comporter des injecteurs de combustibles situés dans un plan sensiblement perpendiculaire audit axe du jet, à des distances audit axe du jet sensiblement égales.

Les moyens secondaires pourront comporter une succession d'injecteurs, desquels jaillit le comburant, et qui produisent au moins une flamme secondaire, et ces injecteurs pourront être adaptés à étaler la flamme secondaire.

L'invention propose en outre un procédé de fabrication de gaz de synthèse par combustion, en défaut de comburant, d'un combustible hydrocarboné par un comburant gazeux, le combustible et une partie du comburant étant injectés sous une forme de jet dans une chambre de combustion par des moyens primaires d'injection, le jet ayant un axe et comportant une flamme principale produite par les moyens primaires et prenant naissance sensiblement au niveau des moyens primaires.

Ce procédé est notamment caractérisé en ce que l'on injecte un complément de comburant par des moyens secondaires d'injection placés au travers dudit jet, le complément de comburant et le combustible formant au moins une flamme secondaire, et en ce que l'on utilise des moyens secondaires d'injection adaptés à étaler ladite flamme secondaire.

On pourra utiliser des moyens secondaires d'injection adaptés à allonger la flamme secondaire suivant l'axe dudit jet.

On pourra utiliser le dispositif ou le procédé selon l'invention pour la fabrication de gaz de synthèse utilisable pour la fabrication de l'ammoniac ou pour la production de gaz réducteur.

On appelle flamme, la zone dans laquelle se trouvent des espèces chimiques fortement instables telles que des radicaux libres (OH^\bullet , H^\bullet , CH_3^\bullet , O^\bullet ...) ou des ions (C_xH_y^+ , H^+) ou des molécules (CHO , CH_2O ...). Dans cette zone, il se produit des réactions fortement exothermiques.

L'invention sera bien comprise et ses avantages apparaîtront clairement à la lecture de la description suivante illustrée par les figures annexées parmi lesquelles :

- 5 - les figures 1, 2 et 3 représentent en coupe différents modes de réalisation du dispositif selon l'invention,
- la figure 1 représente un dispositif ayant des moyens secondaires annulaires d'injection comportant des injecteurs circonférentiels et coplanaires,
- 10 - la figure 2 représente un dispositif ayant des moyens secondaires d'injection cylindriques disposés à différents niveaux d'une flamme principale, et
- 15 - la figure 3 représente un dispositif ayant des moyens secondaires d'injection centraux.

Les éléments identiques pour les trois figures sont référencées de la même manière.

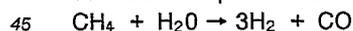
- 20 La référence 1 est relative au corps d'un dispositif constitué de matériaux réfractaires entourés d'une enveloppe. Le dispositif ou réacteur pour la fabrication de gaz de synthèse est alimenté par des moyens primaires d'injection 2 de comburant et de combustible qui sont généralement situés dans la partie haute du réacteur. Le comburant arrive par une canalisation 3 et le combustible arrive par la canalisation 4 aux moyens primaires d'injection.

- 30 Les moyens primaires, lorsqu'ils fonctionnent seuls, produisent une flamme principale 5 dont le contour ou l'extrémité figure en pointillé.

- 35 Les moyens secondaires sont alimentés en comburant et éventuellement avec une partie de vapeur par la canalisation 7.

- Lorsque les moyens secondaires d'injection 6 sont en fonctionnement avec les moyens primaires d'injection 2, la flamme a un contour référencé 8.

- 40 Les effluents de la combustion traversent ensuite une masse catalytique 9 retenue par une grille 10 avant de s'évacuer par la sortie 11. La masse catalytique 9 permet d'accélérer la conversion endothermique du méthane avec l'eau. Cette conversion répond à la réaction suivante :



- 50 Sur la figure 1, les moyens secondaires d'injection 6 sont constitués par un chenal annulaire 12, alimenté en comburant et alimentant une bague d'injection 13 pourvue de trous radiaux par rapport à l'axe 14 du jet de gaz.

- 55 Les moyens secondaires sont disposés à une distance OB des moyens primaires sensiblement égale aux deux tiers de la distance OA séparant les moyens primaires de l'extrémité de la flamme principale 5.

Sur la figure 2, les moyens secondaires d'injection 6 comportent un chenal cylindrique 15 et un cylindre de distribution 16 de comburant. Ce cylin-

dre 16 est réalisé soit avec un matériau poreux, soit par une chemise perforée sur toute sa hauteur et sa circonférence. La hauteur et la position du cylindre 16 sont adaptés pour que le cylindre, soit sensiblement à la limite du bord de la flamme principale 5 et l'axe des moyens secondaires soit situé à une distance OB des moyens primaires comprise entre les deux tiers de la distance OA séparant les moyens primaires de l'extrémité de la flamme suivant l'axe du jet et la distance OA séparant les moyens primaires de l'extrémité de la flamme.

Le matériau poreux du cylindre 16 permet le passage du comburant ou éventuellement d'une partie de la vapeur en empêchant le passage des espèces instables produites par la combustion.

Sur la figure 3, les moyens secondaires d'injection sont centraux par rapport à l'axe du jet 14 et sont disposés au centre des moyens primaires annulaires 2.

Ces moyens secondaires sont refroidis par une circulation d'eau amenée par la canalisation 17. Pour se dispenser de la circulation d'eau, de tels moyens centraux peuvent être réalisés en matériau réfractaire comme une céramique à base de silice et d'alumine telle que la mullite, ou comme une céramique à base de carbure de silicium. Les moyens secondaires d'injection sont sensiblement disposés à la même hauteur que l'extrémité de la flamme principale 5.

L'addition de vapeur peut être faite soit par la canalisation de comburant, soit par la canalisation de combustible, soit les deux ensembles, soit encore par les moyens secondaires.

Le comburant peut être de l'air ou de l'air enrichi et peut être mélangé à de la vapeur, des gaz inertes ou du dioxyde de carbone.

Le combustible est un hydrocarbure, qui peut être mélangé à de la vapeur, des gaz inertes, du dioxyde de carbone ou de l'hydrogène. Le combustible préférentiellement utilisé est le méthane.

Les flèches 18 des figures 1, 2 et 3 indiquent les courants de recirculation de matières présentes dans la flamme.

Des essais ont été réalisés sous 40,5 bars sur une unité de faible taille (4 à 5 Nm³/h de gaz naturel) avec un rapport O₂/C global de 0,6.

Sans étagement de la combustion, le rapport H₂O/C requis pour éviter la suie est de 1,9. Avec un étagement, en introduisant au brûleur qu'un rapport O₂/C de 0,46 le taux requis est de 1,2. Le complément d'oxydant, soit un rapport O₂/C de 0,14 est introduit après. On économise ainsi plus de 30 % de vapeur.

Revendications

1. - Dispositif de fabrication de gaz de synthèse par combustion, en défaut de comburant, d'un combustible hydrocarboné par un comburant gazeux, ledit dispositif comportant des moyens primaires d'injection (2) produisant suivant un axe (14) un jet de combustible et d'une partie du comburant dans une chambre de combustion d'un réacteur, ledit jet comportant une flamme principale prenant naissance sensiblement à niveau des moyens primaires d'injection et produite par les moyens primaires, caractérisé en ce qu'il comporte en outre des moyens secondaires d'injection (6) d'un complément de comburant, lesdits moyens secondaires d'injection (6) étant disposés au travers dudit jet à distance desdits moyens primaires d'injection.
2. - Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdits moyens secondaires (6) sont disposés au travers dudit jet à une distance des moyens primaires sensiblement au moins égale à la moitié de la distance séparant les moyens primaires (2) de l'extrémité de la flamme principale suivant ledit axe.
3. - Dispositif selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la distance séparant les moyens secondaires (6) des moyens primaires (2) est au moins égale aux deux tiers de la distance séparant les moyens primaires de l'extrémité de la flamme principale et de préférence au moins égale à la distance séparant les moyens primaires de l'extrémité de la flamme principale.
4. - Dispositif selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que les moyens primaires d'injection (2) ou les moyens secondaires d'injection (6) introduisent de la vapeur d'eau.
5. - Dispositif selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que l'apport primaire de comburant, défini comme étant le nombre de m³ de carbone contenues dans le comburant injecté par les moyens primaires rapporté au nombre de m³ de carbone contenues dans le combustible injecté par les moyens primaires est compris entre 0,2 et 0,8, et de préférence entre 0,3 et 0,50.
6. - Dispositif selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que l'apport secondaire de comburant, défini comme étant le nombre de m³ de carbone contenu dans le comburant injecté par les moyens secondaires rapporté au nombre de m³ de carbone contenu dans le combustible injecté par les moyens primaires est compris entre 0,1 et 0,8.
7. - Dispositif selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que l'apport de comburant, défini comme étant le nombre de m³ de carbone contenu dans le comburant injecté par les moyens primaires et les moyens secondaires rapporté au nombre de m³ de carbone contenu dans le combustible injecté par les moyens primaires est

sensiblement inférieur à 0,8 et de préférence sensiblement inférieur à 0,6.

8. - Dispositif selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que les moyens secondaires comportent des injecteurs de comburants situés dans un plan sensiblement perpendiculaire audit axe dudit jet, à des distances audit axe du jet sensiblement égales.

5

9. - Dispositif selon l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que les moyens secondaires comportent une succession d'injecteurs desquels jaillit le comburant et qui produisent au moins une flamme secondaire, et en ce que lesdits injecteurs sont adaptés à étaler la flamme secondaire (Fig. 3).

10

15

10. - Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdits moyens secondaires sont disposés à travers dudit jet à une distance des moyens primaires au moins égale à 1/2 diamètre moyen de la chambre de combustion et de préférence comprise entre deux fois et cinq fois le diamètre moyen de la chambre de combustion.

20

11. - Procédé de fabrication de gaz de synthèse par combustion, en défaut de comburant, d'un combustible hydrocarboné par un comburant gazeux, le combustible et une partie du comburant étant injectés sous une forme de jet dans une chambre de combustion par des moyens primaires d'injection, ledit jet ayant un axe et comportant une flamme principale prenant naissance sensiblement à niveau des moyens primaires et produite par les moyens primaires, caractérisé en ce que l'on injecte un complément de comburant par des moyens secondaires d'injection placés au travers dudit jet, le complément de comburant et le combustible formant au moins une flamme secondaire, et en ce que l'on utilise des moyens secondaires d'injection adaptés à étaler ladite flamme secondaire.

25

30

35

12. - Procédé selon la revendication 11, caractérisé en ce que l'on utilise des moyens secondaires d'injection adaptés à allonger ladite flamme secondaire suivant l'axe dudit jet.

40

13. - Application du dispositif selon l'une des revendications 1 à 10, ou du procédé selon l'une des revendications 11 et 12, à la fabrication de gaz de synthèse utilisables pour la fabrication de l'ammoniac ou la production de gaz réducteur.

45

50

55

5

FIG.1

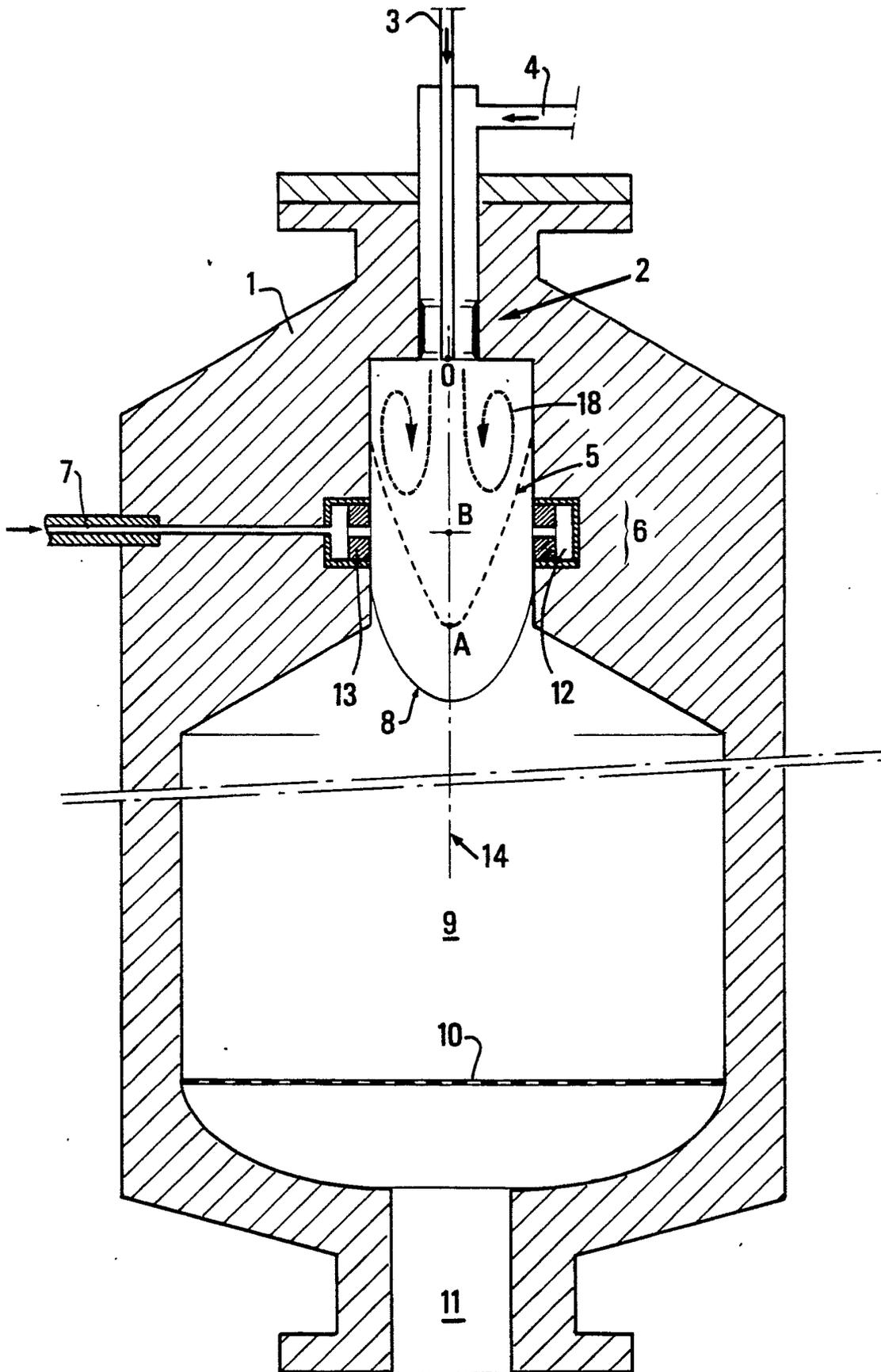


FIG.2

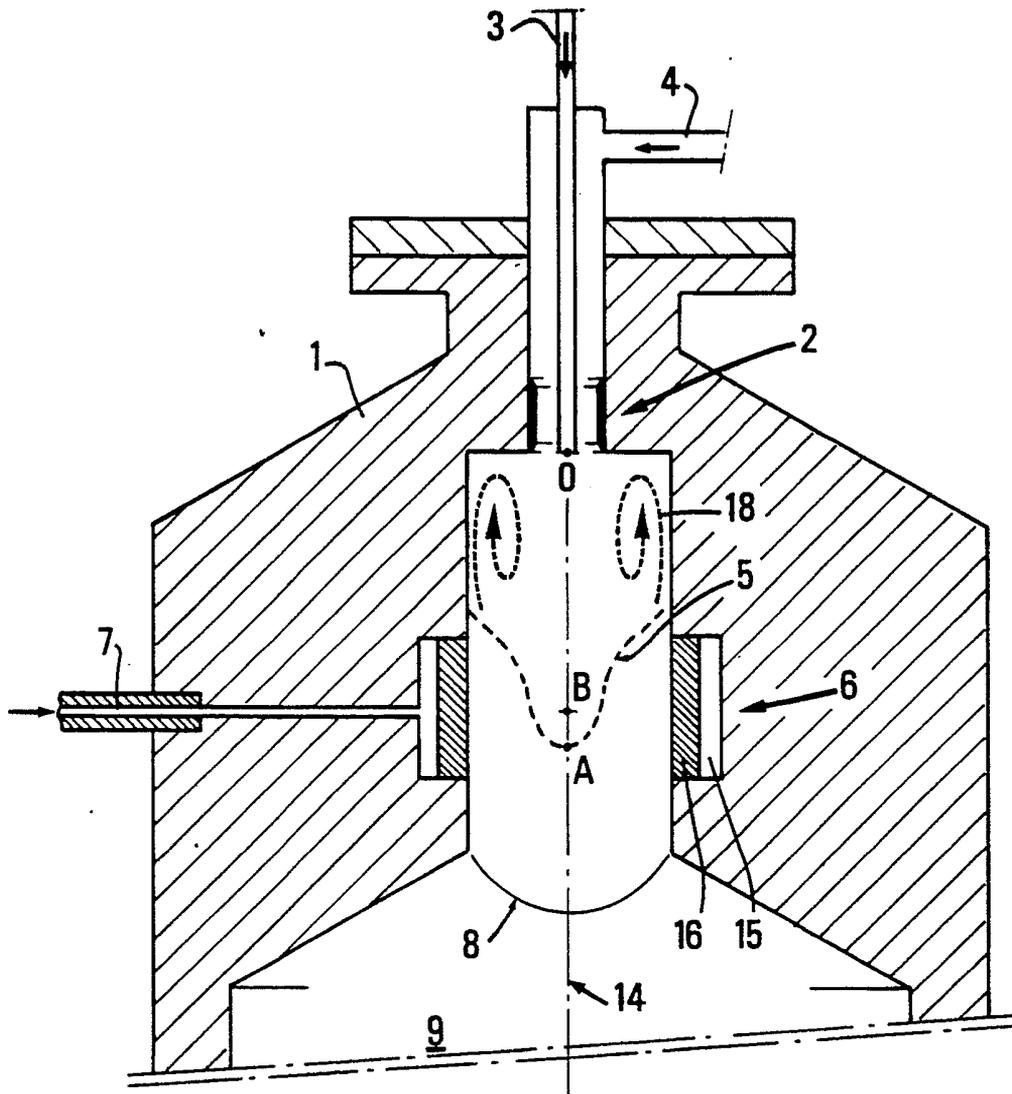
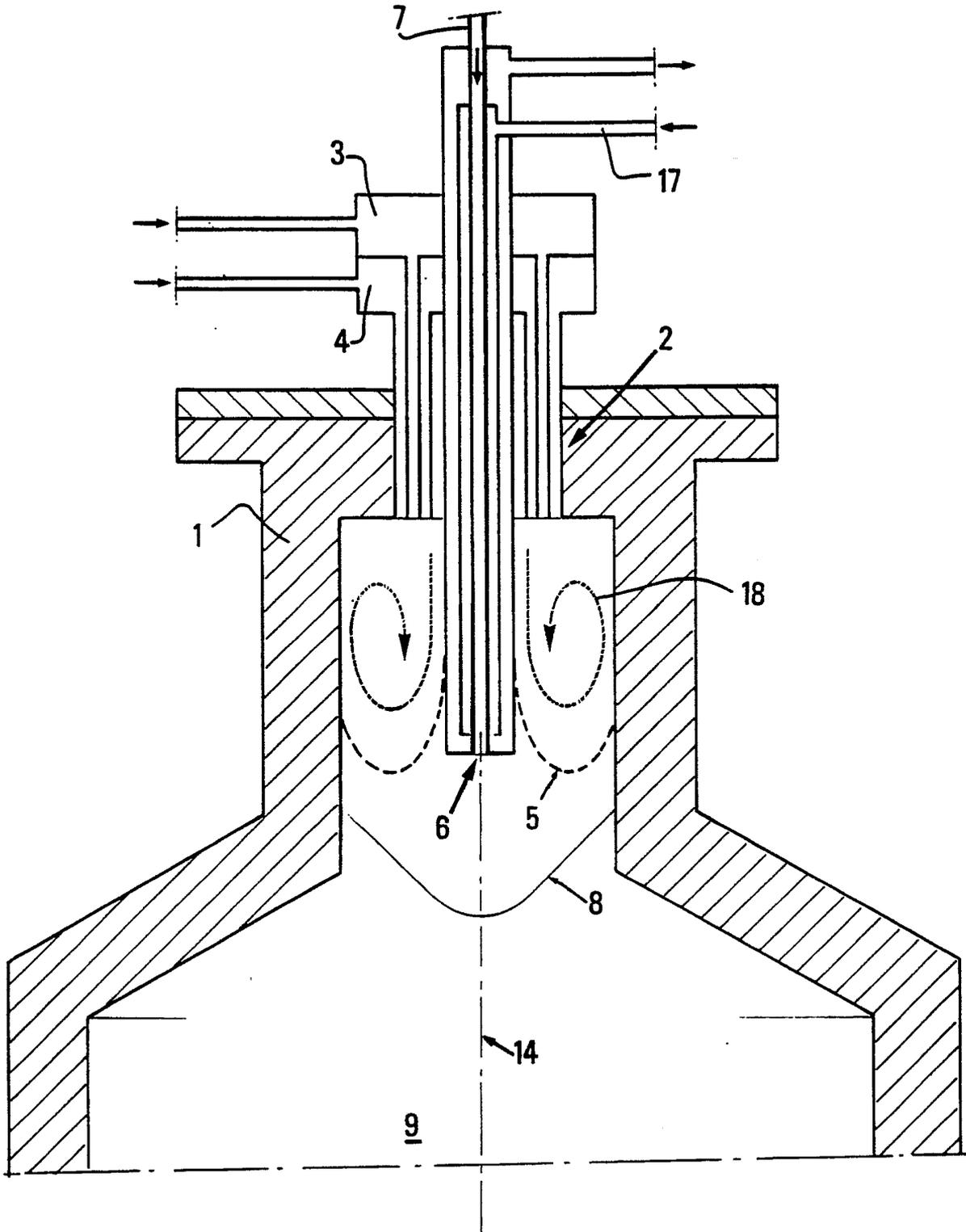


FIG.3





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A,D	EP-A-0 272 986 (INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE) * revendication 1 *	1,11	C 01 B 3/36
A	US-A-3 972 690 (G. VAN OS) * revendication 1 *	1,11	
A	GB-A-1 387 516 (TEXACO DEVELOPMENT CORP.) * page 2, ligne 130 - page 3, ligne 125 *	1,11	
A	GB-A- 969 528 (THE GAS COUNCIL) * revendication 1 *	1,11	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			C 01 B 3/00
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche BERLIN		Date d'achèvement de la recherche 02-10-1990	Examinateur CLEMENT J. P.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			